



TARIFS 2025-2026

à partir du 8 juillet 2025

Accueils périscolaires & de loisirs
Animations vacances, restauration scolaire



L'essentiel & plus encore



www.agglo-saintes.fr



SAINTES
GRANDES RIVES
L'Agglo



ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Tarifs à compter du 1^{er} septembre 2025

Quotient Familial	Tarif horaire*	Goûter
de 0 à 300	1€	0.35€
de 301 à 500	1.11€	0.35€
de 501 à 759	1.21€	0.35€
de 760 à 1000	1.26€	0.35€
de 1001 à 1400	1.35€	0.35€
de 1401 à 1800	1.51€	0.35€
>1800	1.63€	0.35€

INFOS RÉSERVATIONS

La facturation s'applique à compter de la prise en charge de l'enfant le matin jusqu'au commencement des cours. Elle s'applique le soir à partir de la fin des cours jusqu'au départ de l'enfant. Le goûter sera facturé obligatoirement lorsque l'enfant est présent à l'ouverture de l'accueil périscolaire du soir.

*Goûter non compris. Facturé au 1/4 d'heure.

Départ après l'heure de fermeture : 10€/retard/enfant

ACCUEILS D

Tarifs à partir du 8 juillet 2025 (m

TARIFS RÉSIDENTS AGGLO

Quotient familial		Tarif journée	Tarif 1/2 journée	Majorations		
				Veillée	Nuitée	Sorties
						Coût réel < 8€/enfant Coût réel > 8€/enfant
	de 0 à 300	6.13€	4.95€	3.13€	6.28€	1.23€ 2.47€
	de 301 à 500	8.34€	6.13€	4,08€	8.17€	1.49€ 3,04€
	de 501 à 759	10.54€	7.94€	5,02€	10,04€	1.74€ 3.60€
	de 760 à 1000	11.97€	9.36€	6.28€	12.55€	1.98€ 4.16€
	> 1001	12.23€	9.65€	7.08€	14,13€	2.25€ 4.60€

Demi-journée : le matin jusqu'à 13h30, l'après-midi à partir de 12h

Toute erreur de pointage constatée devra faire l'objet d'une réclamation auprès de la direction de l'accueil de loisirs.

INFOS RÉSERVATIONS

La réservation est obligatoire. Elle doit être effectuée sur www.agglo-saintes.fr > Espace Familles, en respectant les délais suivants :

- concernant le mercredi : jusqu'au dimanche soir minuit précédant le mercredi
- concernant les vacances : 8 jours avant le début de la semaine concernée, soit jusqu'au dimanche minuit.



ANIMATIONS VACANCES

Tarifs à compter du 8 juillet 2025

Quotient familial	Tarif pour l'après-midi - Goûter compris		
		Résidents Agglo	Résidents hors Agglo
	de 0 à 300	4.95€	6.19€
	de 301 à 500	6.13€	7.66€
	de 501 à 759	7.94€	9.93€
	de 760 à 1000	9.36€	11.72€
	> 1001	9.65€	12.04€

Départ après l'heure de fermeture : 10€/retard/enfant

INFOS RÉSERVATIONS

Les réservations et les annulations doivent être effectuées via l'Espace Familles avant le mercredi soir minuit, précédant le début de la semaine concernée. A défaut d'annulation dans le délai imparti et sans certificat médical, l'activité sera facturée (règlement intérieur disponible sur l'Espace Familles). L'agglomération de Saintes se réserve le droit d'annuler les animations vacances si les effectifs devaient s'avérer insuffisants.

DE LOISIRS

(mercredis et vacances scolaires)

TARIFS RÉSIDENTS HORS AGGLO		Tarif journée	Tarif 1/2 journée	Majorations			
				Veillée	Nuitée	Sorties	
						Coût réel < 8€/enfant	Coût réel > 8€/enfant
Quotient familial	de 0 à 300	7.66€	6.19€	3.93€	7.84€	2.47€	4.97€
	de 301 à 500	10.41€	7.66€	5,10€	10.20€	3.04€	5.53€
	de 501 à 759	13.20€	9.93€	6.28€	12.55€	3.60€	6.09€
	de 760 à 1000	14.97€	11.72€	7.84€	15.70€	4.16€	6.65€
	> 1001	15.31€	12.04€	8.84€	17.65€	4.60€	7,09€

Départ après l'heure de fermeture : 10€/retard/enfant

Les enfants sont accueillis dans la limite des places disponibles. L'annulation s'effectue via l'Espace Familles dans les mêmes délais que les réservations.
À défaut d'annulation dans le délai imparti et sans certificat médical, l'activité sera facturée.



RESTAURATION SCOLAIRE

Tarifs à compter du 1^{er} septembre 2025

Projet d'Accueil
Individualisé (PAI) :
panier repas fourni
par la famille : 0.62€



Quotient Familial	Tarifs/Repas	Tarifs/Repas non réservé
de 0 à 300	1.17€	1.67€
de 301 à 500	1.56€	2.06€
de 501 à 759	2.67€	3.17€
de 760 à 1000	3.19€	3.69€
de 1001 à 1400	3.70€	4.20€
de 1401 à 1800	3.97€	4.47€
>1800	4.48€	4.98€

La réservation des repas est obligatoire. Le service éducation réserve automatiquement les repas pour tous les enfants pour l'année scolaire.

Les modifications doivent être effectuées sur l'Espace Familles (accessible depuis agglo-saintes.fr) au plus tard à 10h le jour scolaire précédent.

Annulation hors délai : prise en compte seulement pour raison médicale sur envoi d'un mail ou d'un courrier justificatif du responsable de l'enfant ou d'un certificat médical (envoyé dans les 24h suivant l'absence) avec application d'une journée de carence.

Toutes vos démarches en ligne sur l'Espace Familles

Pour consulter et régler vos factures, connaître les menus de la restauration scolaire, inscrire vos enfants aux activités, rendez-vous sur www.agglo-saintes.fr, rubrique « Espace Familles » pour créer votre compte personnel et faciliter vos démarches.

Optez pour la dématérialisation des factures ! Cette solution vous permet de les consulter en temps réel et de les télécharger. **Toutes les infos sur l'Espace Familles.**



+ D'INFOS



05 46 93 41 50



education.enfance.famille@agglo-saintes.fr
info@agglo-saintes.fr

+ d'infos sur Espace Familles

